



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

www.pietons69.e-monsite.com

Assemblée Générale du 10 avril 2024



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

Assemblée Générale du 10 avril 2024

Ordre du Jour

- 1. Rapport financier 2023 et fixation de la cotisation 2024**
- 2. Renouvellement du Conseil d'Administration**
- 3. Rapport d'activités 2023**
- 4. Interventions des Elus et autres Invités**
- 5. Débat général. Réponses aux questions des Adhérents et autres participants**
- 6. Orientations de l'Association**
- 7. Conclusion générale**



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

www.pietons69.e-monsite.com

Assemblée Générale du 10 avril 2024

I. RAPPORT FINANCIER 2023

Rapport financier 2023

I. Compte de résultats

Produits	
cotisations	845,00 €
intérêts	334,73 €
Total	1 179,73 €

Résultat	-574,45 €
-----------------	------------------

Charges	
assurance	139,00 €
abonnement	181,86 €
affranchissements	586,47 €
imprimerie	460,80 €
papeterie	177,09 €
site internet	42,00 €
tenue de compte	78,96 €
loyer	88,00 €
Total	1 754,18 €

Rapport financier 2023

2. Bilan

Actif		Passif	
livret A	11 396,12 €	report	12 233,74 €
compte bancaire	263,17 €	résultat 2023	-574,45 €
Total	11 659,29 €	Total	11 659,29 €



Vote du rapport financier 2023

Cotisation 2024

Compte tenu de nos réserves et malgré notre déficit, le C.A. propose de maintenir la cotisation au niveau fixé depuis 2012, soit **15 euros** (15 euros 2012 = 18 euros 2023)

Approbation de la cotisation 2024



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

www.pietons69.e-monsite.com

Assemblée Générale du 10 avril 2024

2. Renouvellement du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration 2023

- Pierre RAUZADA président
- Daniel FLORENCE trésorier
- Andrée RANDON membre d'honneur
- Montserrat FERRES-HERNANDEZ
- Yves GASCOIN
- Pascal MERLIN
- Georges MONDET
- Michel VANDENBROUCKE

Renouvellement du Conseil d'Administration

- *Conseillers sortants rééligibles
(après un mandat de 3 ans) :*
 - *Daniel FLORENCE*
 - *Pierre RAUZADA*



Pour la cité humaine - Les droits du piéton

www.pietons69.e-monsite.com

Assemblée Générale du 10 avril 2024

3. RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Comment intervenons-nous ?

**En sollicitant les pouvoirs publics
au bon niveau de décision**

Devant la grande complexité de l'organisation administrative (le "millefeuille"), à qui s'adresser ?

Par une longue expérience, nous connaissons, dans toutes les collectivités territoriales, un grand nombre d'élus et de techniciens, et bien sûr leurs attributions précises.

Ce qui nous permet de frapper directement aux « bonnes portes », pour plus d'efficacité.

Comment intervenons-nous ?

Depuis longtemps, nous sommes reconnus comme ayant une bonne expertise d'usage du domaine piétonnier.

- Nous adressons régulièrement aux élus et services des demandes par lettres ou e-mails, avec photos, toujours accompagnées de propositions d'amélioration réalistes. Parfois nous les rencontrons sur le terrain.
- Nous essayons d'obtenir que la presse relaye nos demandes les plus importantes. Chaque année, notre association est souvent citée dans divers articles.
- Assez fréquemment, nous sommes sollicités pour un avis par les journalistes du Progrès, par des étudiants (aménagement urbain, urbanisme, journalisme, ...).

Comment intervenons-nous ?

- **En participant à de très nombreuses réunions publiques, commissions communales ou métropolitaines :**
 - certains CICA (Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) et Conseils de Quartier
 - Commission Modes Actifs (Grand Lyon-Métropole)
 - Commission Métropolitaine d'Accessibilité et Groupe de Travail Voirie.
- **En participant à la concertation publique préalable** sur les grands travaux de voirie et de transports en commun / sur certains règlements et campagnes de communication métropolitaines
Plus le travail est réalisé en amont, plus il est productif.
- **En collaborant avec les nombreuses associations de personnes handicapées, de cyclistes et de transports en commun, de quartier,** dans des revendications communes, selon les opportunités.

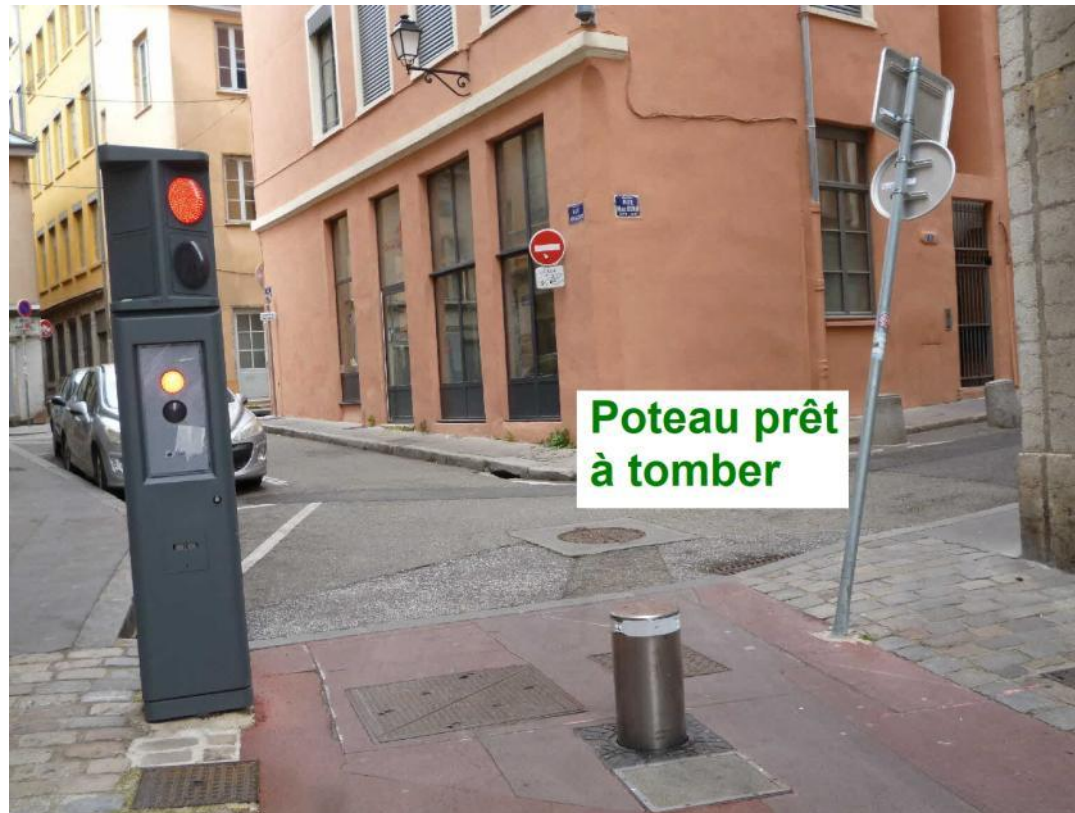
Comment intervenons-nous ?

- Publication d'un **bulletin d'activités** de 8 pages, deux fois par an.
(Rédacteurs en chef : Pierre RAUZADA et Yves GASCOIN)
- Diffusion sur notre **site Internet**.
[www.pietons 69.e-monsite](http://www.pietons69.e-monsite)
(Administrateur du site : Pierre RAUZADA)

Nos petites interventions du quotidien

Du mobilier urbain à faire réparer

Vieux-Lyon - Lyon 5e Adt



Nos petites interventions du quotidien

Du mobilier urbain à faire réparer

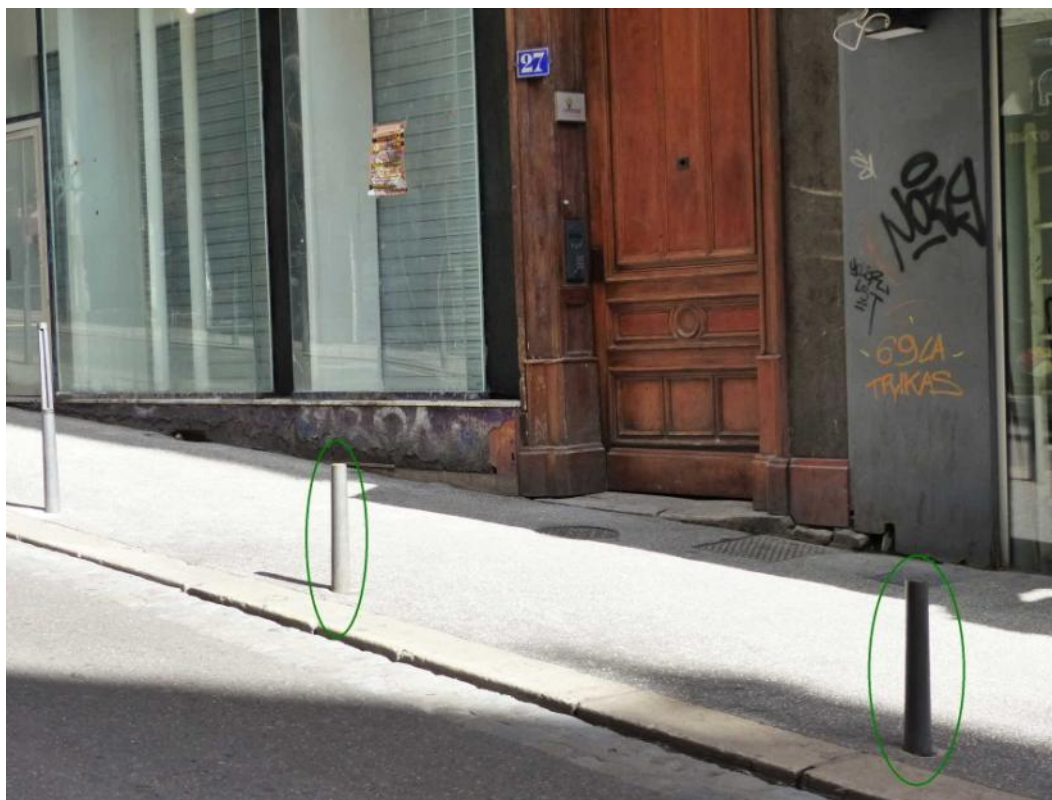
Place Saint-Paul - Lyon 5e Adt



Nos petites interventions du quotidien

Du mobilier urbain à faire réparer

Rue Romarin - Lyon 1er Adt



Nos petites interventions du quotidien

Du mobilier urbain à faire réparer

Quai Pierre Scize - Lyon 9e Adt

Avant



Après



Nos petites interventions du quotidien

De la signalétique à faire évoluer

Quai de la Pêcherie - Lyon 1er Adt



Nos petites interventions du quotidien

De la signalétique à faire évoluer

Cours Lafayette / Rue Bellecombe - Lyon 3e et 6e Adts

Avant



Après



Nos petites interventions du quotidien

Du mobilier urbain à faire déplacer

Cours Lafayette - Lyon 3e Adt



Nos petites interventions du quotidien

Faciliter le cheminement des piétons

Rue Servient - Lyon 3e Adt

Avant



Après



Nos petites interventions du quotidien

Faire repeindre les passages-piétons

Rue des Plâtriers / Avenue S. Apollinaire - Lyon 9e Adt

Avant



Après



Nos petites interventions du quotidien

Faire repeindre les passages-piétons

Place Saint-Paul / Rue Juiverie - Lyon 5e Adt

Avant



Après



Nos demandes d'aménagement de voirie

Du mobilier urbain à faire installer

Quai Fulchiron - Lyon 5e Adt

Avant



Après



Nos demandes d'aménagement de voirie

Du mobilier urbain à faire installer

Bd Deruelle / Avenue Masséna - Lyon 3e Adt

Avant



Après



Nos demandes d'aménagement de voirie

Faire créer un passage-piétons

Rues Sainte-Geneviève / de la Viabert - Lyon 6e Adt

Avant



Après





Place à vos questions !

Les Droits du piéton – Pour la Cité humaine

Sécurité et Confort

1. Généralisation du 30 km/h à toutes les communes de la Métropole
2. Résorption des trottoirs trop étroits : parvenir à 1,40 m net
3. Contrôle strict du 30 km/h existant, jour et nuit
4. Sécurisation des traversées par avancées de trottoir et éloignement du stationnement à 5 m (loi LOM)
5. Signalétique piétons à développer, avec temps de trajet
6. Guidage des malvoyants dans les zones de circulation apaisée
7. Renforcement du contrôle de la légalité et de l'encombrement des terrasses des cafés-bars-restaurants
8. Organisation uniquement sur chaussée du stationnement des vélos, trottinettes, motos, scooters
9. Suppression de la circulation des vélos et trottinettes électriques sur les trottoirs

Les Droits du piéton – Pour la Cité humaine

Sécurité et Confort

Quelques exemples de nos demandes :

- Demande de supprimer une des deux entrées-sorties de la petite place de la Paix, et d'y installer des bancs - Lyon 1er Adt
- Demande de protéger le parvis piétonnier de la Chambre de Commerce place des Cordeliers qui sert de parking quotidien aux camions – Lyon 2e Adt
- Demande d'élargir le trottoir au niveau du 29 rue des Aqueducs dont la largeur est inférieure à 50 cm - Lyon 5e Adt
- Demande de créer un trottoir devant le 78 rue des Aqueducs – Lyon 5e Adt

Toutes ces demandes et beaucoup d'autres ont fait l'objet de Fiches consultables sur notre site Internet dans la rubrique « Demandes locales »



Les Droits du piéton – Pour la Cité humaine

Sécurité et Confort

Participation à une action commune

"Opération guidon" le 30 janvier 2024 avec
les associations La Ville à Vélo, La Maison du Vélo et La Rue est à Nous



Les Droits du piéton – Pour la Cité humaine

Sécurité et Confort



Les Droits du piéton – Pour la Cité humaine

Sécurité et Confort



■ Ne pas jeter sur la voie publique

La priorité piétons,
plus qu'un devoir...
c'est un honneur ♥

CYCLISTES
Montrez l'exemple
protégez les plus vulnérables.

Ne pas céder le passage à un piéton engagé sur la chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire est une infraction entraînant une **amende de 135€**. Rouler sur un trottoir, à moins qu'une piste cyclable n'y soit matérialisée, également.

la ville à vélo les droits du piéton LA RUE EST À NOUS!

Notre participation active sur des projets municipaux ou métropolitains

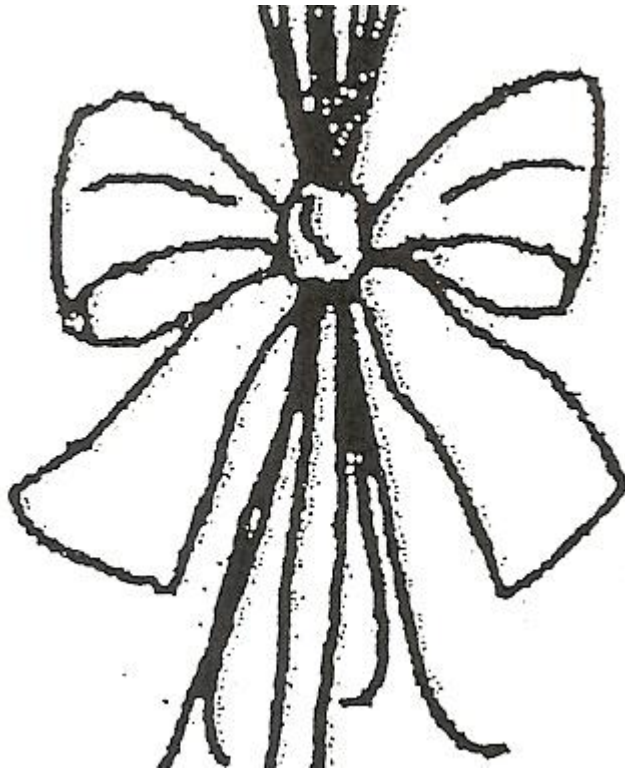
Quelques exemples :

- Participation au Comité de suivi du projet "Apaisement Presqu'île" - Lyon 1er et 2e Adts
- Participation au projet "Rive droite du Rhône" - Lyon 1er et 2e Adts
- Participation au projet de requalification du boulevard de la Croix-Rousse - Lyon 1er et 4e Adts
- Prochaine participation à l'élaboration des Magistrales piétonnes - Métropole



Place à vos questions !

ENFIN OBTENU



Après 29 ans d'attente, de multiples relances auprès des trois Maires de Lyon qui se sont succédé de 1994 à 2020, notre Association a enfin obtenu le **bornage de la rue Ferrandière** dans le 2e Adt, au croisement des rues Président Carnot et Grôlée.

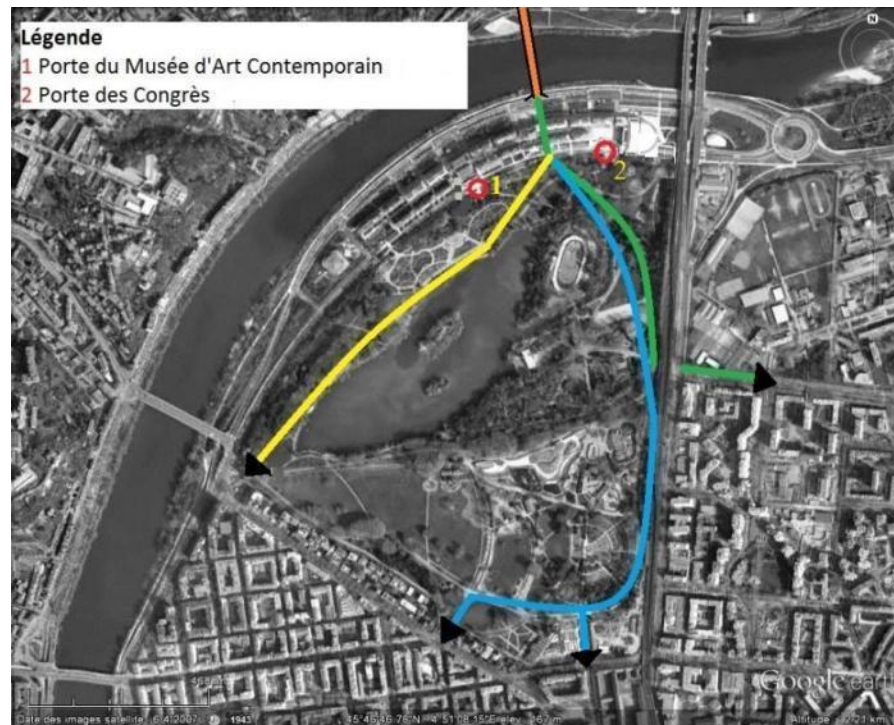
ENFIN OBTENU

Donc, le transit motorisé 24h/24 en pleine aire piétonne va totalement disparaître !



TOUJOURS PAS OBTENU

L'ouverture d'une nouvelle porte sur le parc de la Tête d'Or, dans le prolongement direct de la passerelle de la Paix sur le Rhône, qui ouvrirait aux piétons et vélos de nouveaux itinéraires, particulièrement courts, sûrs et confortables.



TOUJOURS PAS OBTENU

Rue de Bonnel, tunnel sous les voies ferrées (Lyon 3e Adt) :
Le rééquilibrage de la largeur des trottoirs est excessive pour le trottoir de gauche et très insuffisante pour le trottoir de droite.



TOUJOURS PAS OBTENU

La suppression d'un gigantesque stationnement automobile sur la belle promenade ombragée du cours F. Roosevelt dans le 6e Adt



TOUJOURS PAS OBTENU

La suppression d'un gigantesque stationnement automobile sur l'allée centrale ombragée de la rue Vendôme dans le 6e Arrondissement



Rue Vendôme, Lyon 6ème. Réquisition abusive d'un espace piétonnier pour le stationnement

TOUJOURS PAS OBTENU

Répression modérée
des cyclistes et des trottinettes électriques
circulant sur les trottoirs



TOUJOURS PAS OBTENU

La verbalisation systematique des scooters & motos stationnés sur les trottoirs et autres espaces piétonniers



TOUJOURS PAS OBTENU

Pose d'une enseigne sur le bâtiment des toilettes publiques de la place Bellecour (Lyon 2e Adt)





Place à vos questions !



Approbation du rapport d'activités

Orientations générales

1. Continuer à travailler "en réseau" avec les Associations et Conseils de quartiers avec qui nous entretenons de très bons liens pour élaborer des actions communes.
2. S'intéresser beaucoup plus aux terrasses qui gênent assez fréquemment les piétons par le non-respect de certains cafés-bars-restaurants de la réglementation municipale. Et ce combat n'est pas facile tant les Gérants de ces Etablissements sont chouchoutés, choyés, favorisés par énormément de Municipalités, quelle que soit leur orientation politique.



Conclusion

La notoriété de notre Association, sa bonne intégration dans diverses Commissions, les liens tissés avec tout un réseau d'Associations "amies", voire la presse, nous ont permis d'être efficaces, pour l'intérêt de TOUS les piétons.

Néanmoins nous sommes inquiets de constater **une érosion, lente mais continue, du nombre de nos adhérents.**

Aussi nous vous adressons un **appel pour recruter** de nouveaux adhérents dans votre entourage ainsi que, parmi nos adhérents, des candidats au Conseil d'Administration.